

Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage n°76 du 4 septembre 2013

Version du 13 novembre 2013

Participants :

Ithier BONDUELLE – GART
Philippe CARADEC - DATAR
Benoit CHAUVIN – GART
Laurent CHEVEREAU - CERTU
Philippe DELCOURT – URBA 2000
Aymeric GILLAIZEAU -AFNAUT
Jean-Louis GRAINDORGE – URBA 2000
Léon HONG – URBA 2000
Anne-Sophie JAMET – Ville de Paris
Jean-François JANIN – DGITM/MTI
Roger LAMBERT - DGITM/MTI
Jan RUGE SAWICKI – DG6
Christophe SAROLY – CERTU
Jean SENG – AFIMB
Guillaume USTER - IFSTTAR

1. Approbation du dernier compte rendu

Aucun commentaire n'a été fait sur le dernier compte rendu.

Décision

Le compte rendu de la réunion du COPI n°75 du 18 juin 2013 est approuvé.

2. Tour de table

Jean-François JANIN, responsable de la Mission des Transports Intelligents (MTI)

Philippe CARADEC, DATAR

Jean-Louis GRAINDORGE, consultant URBA 2000 et animateur de la PREDIM

Guillaume USTER, chargé de recherche à l'IFSTTAR, animateur du DAS (Domaines d'Activités Stratégiques) sur la mobilité intelligente dans le cadre du pôle de compétitivité I-Trans et depuis 9 mois animateur d'un groupe programmatique transport ANCRE (Alliance National pour la Coordination de la Recherche et de l'Énergie).

Aymeric GILLAIZEAU représentant la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports),

Léon HONG, ayant récemment rejoint l'équipe URBA 2000

Laurent CHEVEREAU, CERTU, en charge des questions d'information multimodale

Christophe SAROLI, CERTU, en charge des nouveaux services à la mobilité

Roger LAMBERT, Mission des Transports Intelligents

Benoit CHAUVIN, GART, pôle transport et ITS

Ithier BONDUELLE, récemment intégré au GART. Il remplace Pia MURGAT. Il a effectué ses études à l'École des Mines de Nancy, en génie civil. Il a travaillé pendant un an sur la LGV Lyon-Turin. Il a effectué son stage chez RFF direction du développement & investissement puis il est allé 15 mois en VIE au Venezuela pour la construction d'une nouvelle ligne de métro.

Anne-Sophie JAMET, Mairie de Paris, à la direction de la voirie et des déplacements, en charge du partenariat international et expérimentation.

Philippe DELCOURT, URBA 2000, assistant à maîtrise d'ouvrage pour la PREDIM

Ian RUGE SAWICHI, chargé de mission, sécurité et transports à la DG6. Il vient de prendre ses fonctions. Il travaille avec Anne-Lise THOUROUDE.

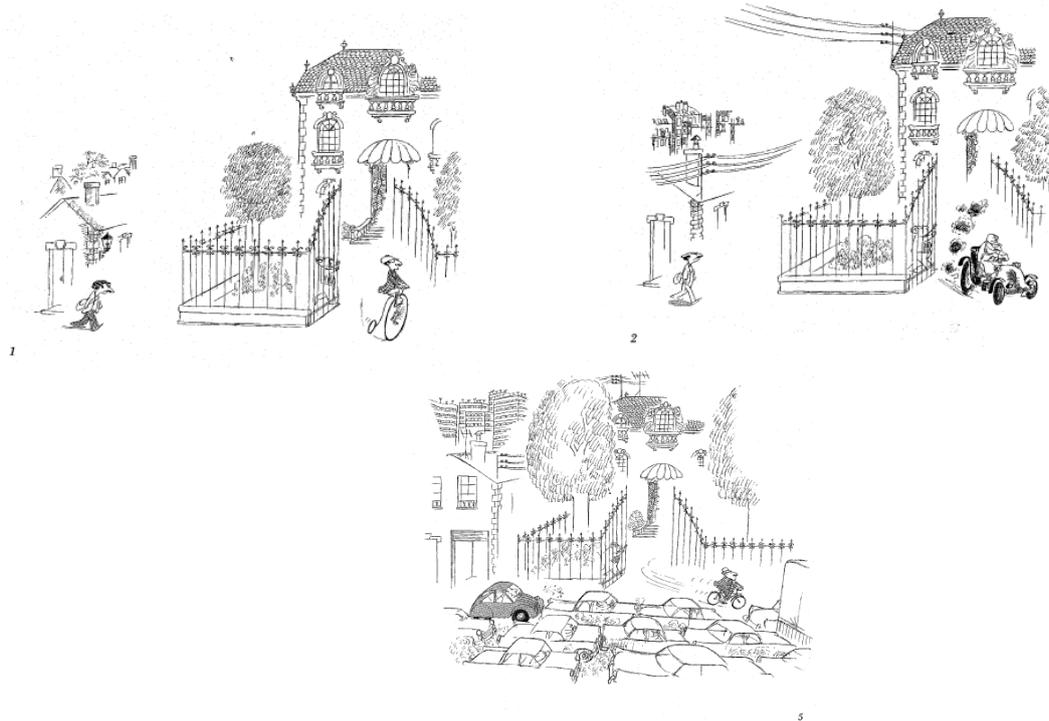
Jean SENG, chargé de mission information multimodale à l'AFIMB.

3. Bilan et perspectives de la mobilité intelligente en Région Nord Pas de Calais

Guillaume USTER, Chargé de recherche IFSTTAR

Introduction

Guillaume USTER présente la thématique mobilité intelligente avec un focus sur les actions en cours en Nord Pas de Calais. Il commence son propos par l'évolution des usages (patron vs ouvrier) des modes de transport par des dessins de Sempé datant de 50 années.



Constat

La précarité énergétique touche actuellement le logement, et demain, pourrait également concerner la mobilité. Dans les années 1970, des populations étaient captives des transports en commun ; à l'heure actuelle ces populations sont captives de l'automobile et les problèmes énergétiques, dont l'augmentation des prix « à la pompe », risquent d'aggraver cette dépendance. Les solutions passent par l'optimisation de l'existant et l'amélioration de la productivité du système de déplacement, notamment le système automobile.

Efficacité énergétique des systèmes de mobilité

- Demain, le système ne sera plus basé uniquement sur l'automobile et les transports collectifs mais sur une offre de services divers (cf 3^{ème} mode).
- Pour parvenir au résultat, on dispose de 3 leviers principaux : le levier organisationnel (jeux d'acteurs et incitations réglementaires et fiscales), le levier technologique, et le levier économique (mise au point de plans d'affaires). Les nouvelles technologies et les nouveaux acteurs qui en émergent bousculent les schémas traditionnels.

Approche système

L'approche système proposé repose sur le triptyque véhicule-infrastructure-usage(r) :

- Le véhicule évolue du point de vue de la motorisation, de son allègement (utilisation de nouveaux matériaux), des nouvelles énergies, de la fonction hybride ...
- Des travaux sont effectués pour rendre l'infrastructure plus intelligente. Actuellement contrairement aux modes ferroviaire, aérien et maritime, l'infrastructure n'est pas connectée aux véhicules.
- L'approche usage est également une composante importante. Elle touche les acteurs, la réglementation, les comportements dans lesquels interviennent les sciences humaines et sociales. Les usages devront être testés au travers de démonstrateurs.
- Une nouvelle filière industrielle pourrait être créée dans le domaine des ITS réunissant les acteurs des mobilités, des TIC, des SAEIV, de l'information routière en temps réel, Les ITS constituent donc, par eux-mêmes, un écosystème qui interpelle une multitude d'acteurs et nécessitent une mise en réseau.

R5G –Route de 5^{ème} génération

La R5G est l'un des projets phare de l'IFSTTAR : il s'agit de concevoir une route économe en énergie pour sa construction, son entretien et sa gestion. Elle intègre différents éléments comme, les réseaux intégrés sous la chaussée (fibre optique, réseau de chaleur, réseau électrique ...), les systèmes communicants, la gestion des flux, la récupération de l'énergie (dalles piézo-électriques pour les piétons, pistes cyclables solaires...), la recharge des véhicules par le sol ... Des démonstrateurs système par système illustrent la R5G. Pour 2017 des systèmes plus complexes seront réalisés. Nicolas HAUTIERE qui était déjà intervenu dans le cadre de la PREDIM, est le spécialiste de la question.

Pistes d'innovation R&D

Le 3ème mode correspond à l'ensemble des modes alternatifs et regroupe les nouveaux services émergents. (Le 1er mode est relatif à la voiture individuelle et auto-soliste, le 2ème mode aux TC). A un moment donné, compte tenu de la capacité limitée des infrastructures, un partage des ressources de mobilité s'impose. L'infrastructure ainsi que les véhicules devront être partagés (autopartage, covoiturage pour les véhicules ; sites propres, voies dédiées taxis/bus, pistes cyclables, espace piéton pour la voirie).

L'expérimentation s'effectue dans des « living labs » avec des panels d'usagers. Dans ces lieux dédiés, le citoyen exprime ses besoins, ce qui permet de coproduire, d'expérimenter, puis d'évaluer (sur le plan économique, du bien-être, du confort)un ensemble de services.

Le management de la mobilité regroupe l'ensemble des éléments de sensibilisation et de communication permettant d'adopter de nouveaux comportements .

Activités et acteurs dans le Nord Pas de Calais

La CCI Grand Lille

Après des demandes réitérées et non satisfaites de création de nouveaux axes structurants, la CCI s'intéresse à la mobilité intelligente pour optimiser les flux de véhicules sur les infrastructures existantes. « Mobiparcs » est une démarche lancée par la Chambre de Commerce et d'Industrie vers les parcs d'activités d'entreprises. Des diagnostics ont été établis, les entreprises ont été sensibilisées. Certaines entreprises ont proposé des offres de mobilité (vélos, covoiturage ...). La CCI a également sorti un livre blanc sur la mobilité intelligente. (voir <http://www.grand-lille.cci.fr/files/2013/04/Plaquelette-mobilite.pdf>). Dix propositions ont été mises en avant. <http://www.predim.org/spip.php?article4580> . Parmi ces propositions, on retiendra la création d'une agence de mobilité, la création d'un outil d'information multimodale à destination de l'utilisateur (cf travaux réalisés depuis de nombreuses années par la PREDIM), le soutien de la plateforme régionale I-Viatic (voir ci-après), le catalyseur 2MI et la mise en place d'une agence du temps consistant à décaler les horaires des entreprises, administrations, universités, lycées ... de manière à limiter les flux en période de pointe.

Le CG59

Le CG59 est dynamique en matière de mobilité. Il a organisé des ateliers citoyens entre novembre 2012 et mai 2013 sur différentes thématiques : développer des solutions alternatives, de nouvelles offres ; organiser la mobilité et les activités pour réduire les temps de déplacements ; sensibiliser, informer, accompagner. Le CG a lancé un appel à projets et des expérimentations très locales ont été menées.

Jeremy Rifkin, la troisième révolution industrielle en Nord Pas de Calais chez les Chtis (Etude Région / CCI)

Jeremy Rifkin propose une théorie de la 3ème révolution industrielle qui repose sur 5 piliers:

- les énergies renouvelables,
- le stockage de l'énergie,
- les bâtiments producteurs d'énergie,
- les réseaux intelligents, (smart grids)
- les transports électriques ou à hydrogène

Cette étude vise à appliquer les grands principes de la 3ème révolution industrielle sur la Région Nord Pas de Calais en les adaptant.

Ainsi, au-delà de la théorie de J Rifkin, trois groupes transversaux ont été ajoutés : l'efficacité énergétique, l'économie circulaire (production de produits et de services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et de sources d'énergies non renouvelables), et l'économie de la fonctionnalité (passer d'un achat de bien à un achat de service comme la location).

Le groupe mobilité a mis en évidence les différents leviers pertinents pour tendre vers une mobilité plus durable :

- Leviers technologiques (électromobilité et carburant type GNV),
- leviers incitatifs et dissuasifs (fiscalité),
- leviers organisationnels (création d'une agence des mobilités, plateforme I-viatic).

Ces groupes ont permis la rencontre et l'échange entre des organismes et des structures d'horizons divers montrant l'intérêt d'une approche système énergie, bâtiment, mobilité. Le master plan et le plan d'actions en Nord Pas de Calais seront présentés le 25 octobre lors du World Forum Lille.

Mobivia Groupe (Norauto, Midas ..)

L'activité essentielle de ce groupe est l'entretien automobile. Une filiale dédiée Via-ID <http://www.via-id.com/> se concentre sur les nouveaux concepts d'entreprise en lien direct avec les nouveaux usages clients dans le secteur de la mobilité durable. Il est composé d'entreprises telles que Altermove (boutique dédiée au déplacement urbain), Buzzcar (autopartage entre particuliers), Moving car (location de voitures sans permis), Carbox (autopartage en entreprise), La Bicyclette Electrique (Vélo à assistance électrique)

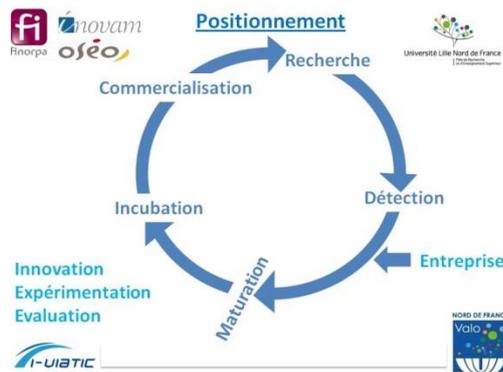
La dernière née, Eliocity développe la Xee Box qui permet de recueillir les données d'un véhicule. La Xee Box se branche sur le bus CAN de la voiture pour récupérer et valoriser certaines informations. Ceci permet par exemple d'activer les portes quand on fait de l'autopartage, d'alimenter des applications sur smartphone ou d'envoyer ces informations dans le « cloud » et de travailler à partir du « big data ».

Projet du quartier de l'Union <http://www.lunion.org/>

Construit sur une friche de 80 ha, l'Union est un éco-quartier situé au nord de la métropole lilloise et s'inscrit dans une politique de développement durable tant au niveau de son aménagement que de sa gestion future. Il contiendra des logements, des bureaux, des commerces. Les voitures seront garées dans des parkings silos, encore appelés « centres de services et de mobilité intelligente ». Ces parkings seront mutualisés c'est-à-dire que les habitants travaillant à l'extérieur céderont le jour leur place à des salariés travaillant dans le quartier de l'Union. Le vélo, le covoiturage, l'autopartage y seront développés.

Plateforme collaborative i-viaTIC

i-viaTIC est une plate-forme d'innovation multi-partenariale, programme du pôle de compétitivité I-trans. Elle est dédiée aux projets de mobilité durable et aux Systèmes de Transport Intelligents (STI). Elle offre aux porteurs de projets publics et privés un environnement favorable à l'accomplissement de projets innovants, grâce à des services dédiés, comme l'accès à un lieu neutre d'échanges (sans enjeux politiques). Cette plate-forme comprend un centre de ressources informationnelles et de capitalisation, des compétences techniques via un réseau d'expertise industrielle et de recherche, des lieux d'expérimentation en lien avec les acteurs territoriaux. Une petite équipe (un à deux chargés de mission) sera dédiée à cette ingénierie de projets.



La plateforme se situe dans la phase d'incubation précédant la mise sur le marché. A terme la plateforme pourrait avoir un rôle de labellisateur. Le budget est de l'ordre de 500 k€ sur deux années, les recettes proviendront de subventions publiques et de co-financements privés. Le démarrage de i-viaTIC est envisagé en novembre 2013.

Discussion

Jean SENG demande s'il y a des liens avec le SMIRT (Syndicat mixte intermodal régional de transports) qui travaille sur une base de points d'arrêt

Guillaume USTER répond que non ; le SMIRT ne représente que des AO alors que le projet I-Viatic est beaucoup plus large et intègre des structures privées. Toutefois la plateforme I-Viatic reste à l'écoute des travaux du SMIRT.

Christophe SAROLI revient sur la Xee Box. Il signale que ce boîtier est potentiellement intéressant pour assurer la communication entre le véhicule et l'infrastructure (systèmes coopératifs). Une application possible est la circulation de covoitureurs sur voie réservée : on peut imaginer que les équipements à l'intérieur de la voiture calculent le nombre de passagers à bord et communiquent ces informations au boîtier.

Guillaume USTER précise que l'ADEME a lancé un appel à projets Mobilités 2013 « connaître pour mieux agir ». La Xee Box entre dans le cadre de cet AAP.

4. Les systèmes coopératifs

Durant la journée du 31 mai, une table ronde a été consacrée aux systèmes coopératifs avec les partenaires du projet SCOREF.

Les systèmes coopératifs permettent d'échanger des informations par radio entre des véhicules d'une part et entre des véhicules et des unités de bord de route (UBR) d'autre part. Les communications radio ont fait l'objet d'une normalisation au niveau national.

De nombreux pays sont engagés :

Les Etats-Unis : récemment une démonstration a eu lieu sur le site d'Ann Harbor qui s'étend sur une dizaine de km², compte environ 25 UBR et 3000 véhicules équipés. Les américains sont orientés sur la sécurité routière et l'évitement de collision.

L'Allemagne a présenté le projet Corridor en partenariat avec les Pays-Bas et l'Autriche. Ce projet concerne un axe qui relie Rotterdam à Vienne en passant par Francfort et Munich. Les véhicules circulant sur ce corridor disposeront d'informations sur la navigation, la sécurité, la protection des chantiers et des équipes mobiles.

En France, le projet SCOREF (système coopératif routier expérimental français) a été labellisé dans le cadre de l'appel à projet du FUI 10. Il comporte 21 partenaires et son budget est de 6 M€. Il s'achève en octobre 2013. Le 31 mai, les partenaires de SCOREF avaient exprimé le souhait que la PREDIM leur apporte son concours afin d'organiser la suite de la démarche. Deux réunions ont été organisées, le 4 juillet et le 6 septembre. Elles ont permis de préciser la position des acteurs des territoires candidats à des démonstrations et les contenus de projets de recherche (l'un français, l'autre européen) qui feraient suite au projet SCOREF. Le projet français pourrait s'appuyer sur des territoires urbains soumis à des problèmes de mobilité justifiant que la route soit équipée pour faire face à des problèmes de pollution, de congestion, de stationnement. Il permettrait de favoriser les nouvelles mobilités (droits à donner aux covoitureurs par exemple), d'équiper le réseau routier pour protéger les équipes qui réalisent des travaux, de fournir de l'information sur les aires d'autoroute.

Bordeaux organise le congrès ITS 2015. C'est la raison pour laquelle Bordeaux souhaite montrer les premiers résultats d'expérimentation des systèmes coopératifs. La Ville est le projet européen COMPASS 4D <http://www.compass4d.eu/>, en pré-déploiement, comprenant 6 autres villes européennes. Il comprend 80 véhicules équipés (40 camions Renault Volvo truck, 34 véhicules légers des collectivités, 6 véhicules d'urgence). 25 UBR seront déployées en urbain et en périurbain.

La Commission Européenne organise une réunion le 25 septembre et la démarche française y sera présentée.

5. Appel à projets collectifs et mobilité durable du ministère des transports. Réponses connues

Le GART et le CERTU sont mobilisés sur cet appel à projets. 150 dossiers ont été recensés. Le CERTU et les CETE vont les analyser.

Benoît CHAUVIN explique que le GART a recensé 80 dossiers portés par des autorités organisatrices adhérentes, ce grand nombre de propositions s'expliquant par l'ouverture du cahier des charges. Beaucoup de projets sont portés par des villes moyennes ; nombreux sont ceux qui concernent le BHNS pour créer des lignes structurantes, désenclaver des zones urbaines et renforcer le lien social. Dans la semaine du 7 au 11 octobre, le GART réunira les AOT candidates (et d'autres porteurs de projets qui le souhaiteront).

Discussion

Laurent CHEVEREAU précise que certains projets concernent : les parkings vélos, le report modal, l'information multimodale...

Benoît CHAUVIN ajoute que 2 départements ont déposé un projet sur le CHNS (Car à Haut Niveau de Service). Le CHNS est intéressant car il propose des déplacements à bas coût.

Aymeric GILLAIZEAU explique que la FNAUT va envoyer un communiqué pour donner son point de vue sur cet appel à projets et mettre l'accent sur les propositions les plus adaptées pour réellement améliorer la mobilité dans les villes candidates. Il mettra aussi l'accent sur la loi Grenelle 3 sur la taxation des plus-values foncières pour financer une partie des infrastructures qui peinent à se mettre en place. Ce communiqué sera envoyé à M CUVILLIER. Il comportera des critères précis.

Guillaume USTER demande si une synthèse sera réalisée mettant en relief les besoins, la diversité des projets, les services ...

Laurent CHEVEREAU explique que les matériaux (dossiers) de l'appel à projet sont confidentiels. Même la liste des AOT ayant produit les dossiers ne doit pas être diffusée (à la responsabilité des AOT de communiquer si elles le souhaitent sur le fait qu'elles ont répondu).

Comme les autres années, le RST (réseau scientifique et technique et bientôt Cerema) utilisera ces matériaux pour en faire des fiches de valorisation, par exemple sur les problématiques émergentes, mais les AOT ne seront pas mentionnées, sauf accord de leur part.

Toute diffusion publique - quelle qu'elle soit - nécessitera un accord de la DGITM a minima, voire du cabinet du ministre.

6. Fiches thématiques et de grandes agglomérations sur la mobilité et l'innovation

Jean-Louis GRAINDORGE explique qu'un accord intergouvernemental de coopération sur le développement urbain durable a été signé entre la France et la Chine en 2007. Il vise à encourager les échanges de connaissances et d'expériences. Depuis 2008, cinq éditions du Forum sur la mobilité durable et les transports à haut niveau de services ont été organisés à Shanghai (Université de Tongji). Ce forum rassemble des chercheurs, des experts, des responsables publics et des représentants d'entreprises dans les domaines des transports et de l'énergie. En avril 2013, la France et la Chine ont renouvelé l'accord de coopération de 2007 sur le thème du Développement urbain durable. La sixième édition du Forum aura lieu les 9 et 10 novembre 2013.

La CAUPD (China Academy of Urban Planning and Design), qui participe à l'organisation du sixième forum THNS, a proposé une coopération dans cadre du "car free day", qui se déroule chaque année en septembre dans de nombreuses villes chinoises. Cet événement est comparable à la semaine européenne de la mobilité. La partie chinoise a souhaité disposer d'informations sur des expériences françaises. Ce dossier a été établi pour répondre à cette demande.

Il se compose d'un ensemble de 17 fiches documentaires rassemblées en deux parties : thèmes et expériences. Ces fiches figurent sur le site Ecomobilité France Chine à l'adresse : www.urba2000.com/forum-THNS (voir rubrique « car free day » en bas de page).

Les fiches ont été présentées lors d'une conférence de presse organisée par la CAUPD le 11 septembre. Lors de la journée du 22 septembre, le document sera diffusé aux villes.

Jean-François JANIN ajoute que ces fiches s'adressent à un grand public et sont pédagogiques.

La semaine européenne de la mobilité a lieu du 16 au 22 septembre 2013. La journée du transport public a lieu le 18 septembre. Il existe un site européen <http://www.mobilityweek.eu/>.

Les collectivités interviennent avant la semaine de la mobilité et les associations prennent ensuite le relais. La Ville de Paris a mis en place le site <http://www.paris.fr/bougezmalin>. Des entreprises et des associations y sont invitées à montrer leurs innovations et idées en matière de mobilité.

7. Territoires innovants

Philippe CARADEC revient de Chine où il a séjourné pendant 4 ans. Il a recueilli des témoignages d'entreprises qui ont éprouvé des difficultés à trouver des clients et des terrains d'expérimentations. Il a réintégré la DATAR il y a quelques mois et il est en charge du transport et de l'énergie. La Commission Duron <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Remise-du-rapport-Mobilite-21-pour.html> a eu pour mission de préciser les conditions de mise en oeuvre du schéma national des infrastructures de transport. Elle a aidé les élus sur les grands projets d'infrastructures. Les contrats de plans sont en cours d'élaboration.

Il se demande s'il serait possible de monter des projets et aider certains territoires à se porter candidat à l'innovation et les inciter à construire des démonstrateurs. C'est une idée qu'il tente de diffuser au sein des équipes à la DATAR. Les collectivités locales peuvent avoir un rôle pour développer les filières de l'énergie ou des transports et aider les entreprises à obtenir des références innovantes à l'étranger. Les chinois souhaitent en effet venir en France pour voir des réalisations. Or les vraies expérimentations sur l'innovation sont en Californie ! L'idée serait de lancer une démarche de territoires innovants. Les candidats bénéficieraient d'une aide financière.

Anne-Sophie JAMET précise que Paris et la Région Ile de France possèdent une structure « Paris Région Lab » qui travaille sur des réflexions en amont. Le travail de mise en oeuvre des expérimentations doit être réalisé par les services. Cela représente du temps et l'incitation aux projets innovants est assez délicate.

Philippe CARADEC ajoute que l'idée est d'obtenir plus de territoires et d'apporter de l'ingénierie (aide à la maîtrise d'ouvrage, aide au développement, aide à l'évaluation, labellisation) pour garantir la qualité des réalisations. Le caractère innovant est assez large. Il touche au numérique, transport, énergie. Cette aide serait apportée dans le cadre de contrats de plans Etat-Région.

Jean-François JANIN ajoute que les aspects de transport et de mobilité doivent aussi tenir compte des aspects énergétiques. (bornes de recharge électrique, systèmes d'alimentation de véhicules électriques comme les super-condensateurs ou les batteries, les smart grids...). La plateforme PREDIM pourrait se mettre en relation avec d'autres plateformes de type énergie.

Anne-Sophie JAMET précise que les aides financières se situent souvent au niveau des services de développement économique et non pas au niveau des services techniques de gestion de la voirie. La Ville de Paris tente de relier la direction technique espace public, la direction du développement économique et l'enseignement supérieur et de la recherche.

8. Sensibilisation - journée d'information PREDIM

La prochaine journée d'information de la PREDIM aura lieu le **jeudi 21 novembre 2013** de 9h00 à 17h30 à la DATAR, 8 rue de Penthièvre à Paris 8ème (Rez de Chaussée, salle Olivier Guichard) sur le thème : La cartographie pour une mobilité multimodale intelligente. Le programme est en cours de construction. Les invitations ont été lancées le 18 septembre 2013.

<p>La prochaine réunion du Comité de pilotage PREDIM aura lieu le 14 novembre 2013 à 9h30</p>
--